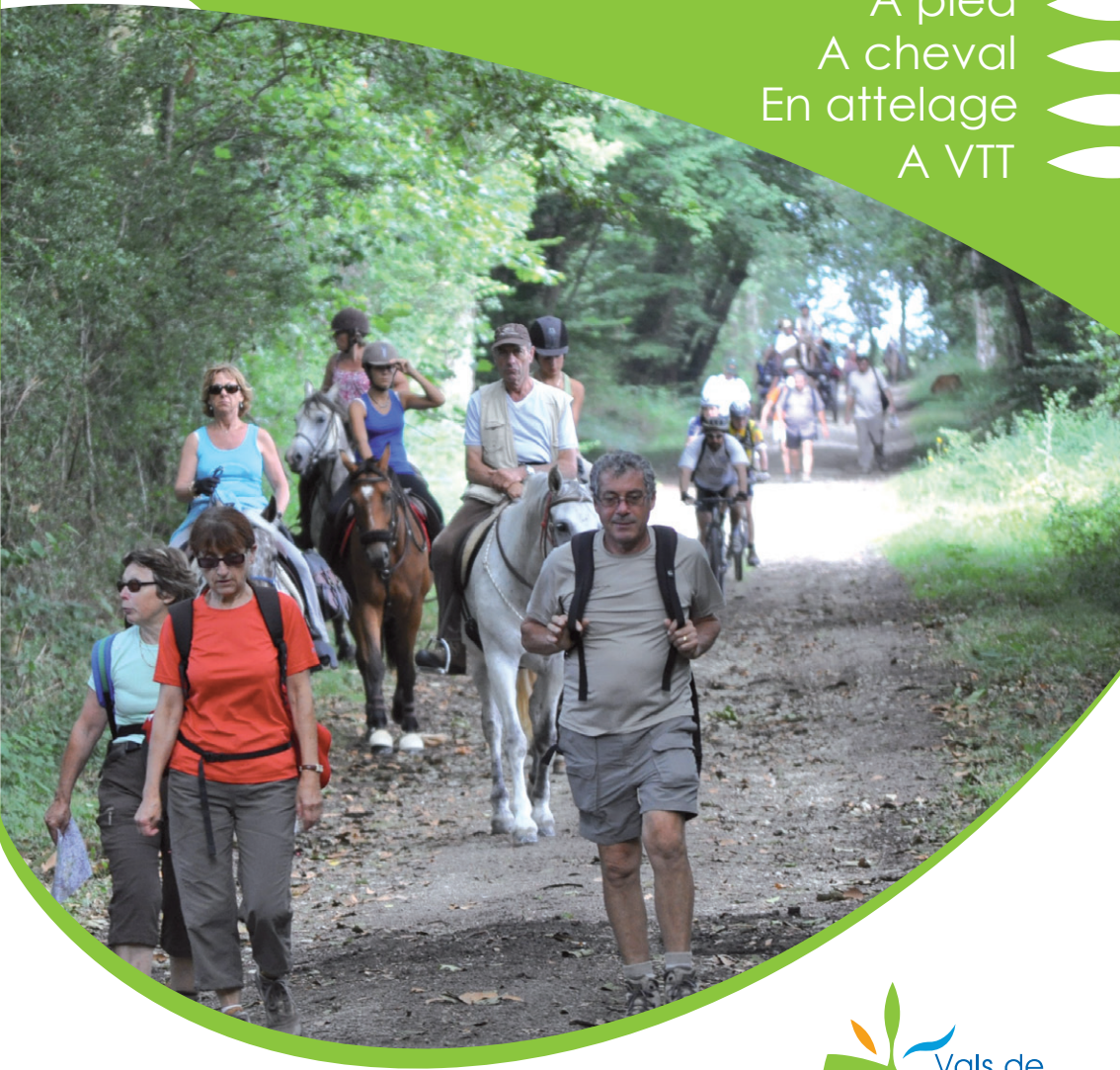


21^{ème} Multirandonnée

10, 11 et 12 août 2012 Vicq-sur-Gartempe



A pied
A cheval
En attelage
A VTT





Vicq-sur-Gartempe

accueille la **21^{ème} édition**
de la **Multirandonnée**
des Vals de Gartempe et Creuse

Pour la première fois, la Multirandonnée aura pour point de départ la commune de Vicq-sur-Gartempe où les quelques 800 habitants de ce village auront le plaisir de vous accueillir.



Située à la frontière de 3 départements (Vienne, Indre-et-Loire, Indre), Vicq-sur-Gartempe bénéficie d'un environnement agréable au milieu d'une nature préservée. Limite de territoire entre le Berry, la Touraine et le Poitou, Vicq-sur-Gartempe est la dernière commune traversée par la Gartempe avant qu'elle ne se jette dans la Creuse.

Eglise, moulin et châteaux sont autant de traces d'un riche passé historique. Découvrez son patrimoine parmi lequel : l'église romane Saint-Léger, construite à la fin du XII^{ème} siècle, qui domine la vallée ; la Villa des Iles, construction typique de l'art nouveau du début du XX^{ème} siècle, inscrite en 2010 aux monuments historiques...



Au départ de l'aire de loisirs aménagée en bordure de rivière, partez à la découverte de Vicq-sur-Gartempe, Pleumartin, Angles-sur-l'Anglin, ou bien encore de la commune voisine de l'Indre, Néons-sur-Creuse.

A pied, à cheval, à VTT ou en attelage, admirez les paysages variés et découvrez l'histoire et les traditions de notre Pays.

La Multirandonnée, c'est non seulement 3 jours de randonnée, c'est aussi une ambiance conviviale et joyeuse, des animations, des surprises, des cadeaux...



Alors, inscrivez-vous dès maintenant.
Le nombre de places est limité !

Au plaisir de vous accueillir,
les organisateurs.



ARTICLE I

L'association Tourisme en Vals de Gartempe organise la 21^{ème} Multirandonnée des Vals de Gartempe et Creuse les 10, 11 et 12 août 2012. Cette manifestation regroupera des marcheurs, des cavaliers, des VTTistes et des attelages. Elle est mise en place avec le soutien des communes de Vicq-sur-Gartempe et des communes traversées.

ARTICLE II

Cette randonnée est réservée aux cavaliers non-motorisés. Tous les randonneurs doivent être assurés en responsabilité civile personnelle. Les cavaliers doivent, en outre, fournir le certificat de vaccination du cheval (grippe équine et vaccin antirabique pour les départements concernés). Les chevaux doivent être ferrés, pucés et munis de licols et de longues.

ARTICLE III

Le but de cette manifestation est la promotion de la randonnée touristique sous toutes ses formes, non-motorisée, dans le souci du respect de l'environnement.

ARTICLE IV

Il s'agit d'une simple randonnée. Ce n'est pas une compétition et aucun classement ne sera établi. Les contrôles de passage s'effectueront lors du déjeuner et à l'arrivée. L'itinéraire est entièrement balisé ; les couleurs seront indiquées au départ des étapes.

ARTICLE V

La Multirandonnée se déroulera les 10, 11 et 12 août 2012. L'accueil des participants se fera à partir de 8 h et jusqu'à 9h. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en dehors de cette période.

ARTICLE VI

Les bulletins d'engagement individuels accompagnés des participations doivent parvenir à l'Association Tourisme en Vals de Gartempe au plus tard le 27 juillet 2012. Ce délai est nécessaire pour permettre une bonne organisation de la randonnée.

ARTICLE VII

Pour des raisons d'organisation, l'association se réserve le droit de limiter le nombre de participants à la randonnée et de clore les inscriptions avant le 27 juillet 2012.

ARTICLE VIII

Des lignes d'attache seront mises à la disposition des cavaliers et meneurs. Toutefois, les chevaux restent toujours sous la responsabilité des cavaliers. Aussi, ceux-ci organisent une surveillance pendant les pauses et les repas. D'autre part, un sac de pansage pour les cavaliers et une trousse de réparation pour les cyclistes sont obligatoires.

ARTICLE IX

Pour des raisons de sécurité, les participants devront suivre le parcours prévu et se conformer aux instructions des responsables de la randonnée. Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents pendant la durée de la randonnée. Les fumeurs sont priés de fumer uniquement à l'occasion des pauses.

ARTICLE X

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, d'écourter ou d'annuler une partie d'étape si les conditions météorologiques le nécessitent. Les randonneurs seront avertis au départ ou au cours de l'étape par les responsables de la randonnée.

ARTICLE XI

Programme de la Multirandonnée, vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 août 2012 :

8 h : remise des dossiers et des cartes de parcours - Vicq-sur-Gartempe

8 h 30 - 9 h : départs

ARTICLE XII

Les repas seront pris en charge. Les participants s'engagent à régler leurs consommations personnelles, à ne pas occasionner de dégradations et à laisser les lieux propres (établissements et installations mis à leur disposition, y compris ceux réservés aux chevaux).

ARTICLE XIII

Il est rappelé que les cavaliers, les meneurs, comme les VTTistes sont soumis au code de la route.

Les organisateurs se réservent le droit :

- D'exclure tout randonneur dont le comportement nuirait à l'organisation, à l'environnement ou à la sécurité des autres participants.

- D'arrêter tout cheval blessé ou en mauvais état.

ARTICLE XIV

La transgression du règlement peut entraîner l'exclusion immédiate du randonneur.

L'exclusion éventuelle implique :

- Le dégagement de la responsabilité de l'organisation.

- L'interdiction de se présenter aux repas et animations.

- La suppression de toute assurance de la part de l'organisation.

L'association est seule juge de ses appréciations et décisions. Aucune réclamation ne sera admise. En cas d'exclusion, les participants ne pourront prétendre au remboursement de leurs frais d'engagement. Par mesure de sécurité, les chiens ne sont pas admis.

ARTICLE XV

En cas d'annulation, il vous sera remboursé : 80% du coût total entre le 3 et le 4 août ; 50% du coût total entre le 5 et le 7 août ; 20% du coût total entre le 8 et le 9 août ; A partir du 10 août, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Bulletin individuel d'engagement Multirandonnée 2012

merci de remplir un bulletin par personne. Si besoin, d'autres bulletins vous seront envoyés sur demande ou sont téléchargeables sur le site www.vals-gartempe-creuse.com

Nom- Prénom :

Adresse complète :

Tél. : Mail :

Hébergement en tente collective : Oui ☐ Non ☐

Marcheur ☐ Cavalier ☐ VTT ☐ Attelage ☐ Accompagnateur ☐

A retourner avant le 27 juillet 2012 :
Association Tourisme en Vals de Gartempe
27, avenue Jourde - BP 15
86450 Pleumartin
Fax : 05 49 19 77 09
Mail : info@vals-gartempe-creuse.com

Randonneurs ou accompagnateurs tout inclus

(Forfait comprenant la nuitée précédant la journée de rando, la restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner), l'organisation et la logistique et un souvenir de la Multirandonnée).

	Adulte	Enfant (-12 ans)
Vendredi	☐ 35 €	☐ 22 €
Samedi	☐ 45 €	☐ 28 €
Dimanche	☐ 25 €	☐ 16 €
Total	 €	 €

Randonneurs ou accompagnateurs Journée

(Forfait comprenant la restauration (petit-déjeuner, déjeuner), l'organisation, la logistique et un souvenir de la Multirandonnée).

	Adulte	Enfant (-12 ans)
Vendredi	☐ 23 €	☐ 17 €
Samedi	☐ 23 €	☐ 17 €
Dimanche	☐ 23 €	☐ 17 €
Total	 €	 €

Prestations complémentaires

(prestations à la carte, pour les randonneurs-journée et les accompagnateurs qui souhaitent des prestations complémentaires et pour tous pour le jeudi soir).

	Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	Adulte	Enfant (-12 ans)	Adulte	Enfant (-12 ans)	Adulte	Enfant (-12 ans)	Adulte	Enfant (-12 ans)
Petit déjeuner			☐ 3 €	☐ 2 €	☐ 3 €	☐ 2 €	☐ 3 €	☐ 2 €
Forfait jour			☐ 20 €	☐ 15 €	☐ 20 €	☐ 15 €	☐ 20 €	☐ 15 €
Dîner	☐ 15 €	☐ 10 €	☐ 15 €	☐ 10 €	☐ 25 €	☐ 16 €		
Nuitée*	☐ 3 €	☐ 2 €	☐ 3 €	☐ 2 €	☐ 3 €	☐ 2 €		
Total	 €	 €	 €	 €	 €	 €	 €	 €

* Forfait jour accompagnateurs ou randonneurs comprenant déjeuner, pauses casse-croûte, visites, souvenir, accès au parcours...

** Mise à disposition d'un emplacement ou d'une place en tente collective et de sanitaires : forfait obligatoire pour ceux qui dorment sur place)

Forfait cheval

(emplacement, eau + foin)

☐ 1 jour : 2 € x

☐ 2 jours : 4 € x

☐ 3 jours : 6 € x

Total	 €
Réduction de 10% pour les groupes (à partir de 10 pers.)	
Nom du groupe :	- €
Total général	 €

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées de votre paiement à : Association Tourisme en Vals de Gartempe

Les prix ne comprennent pas : la mise à disposition de VTT, chevaux, attelages, les sacs de couchage, les matelas, les tentes individuelles et les camping-cars.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement

☐ Je n'autorise pas les organisateurs à publier une photo sur laquelle je figure

Assurance responsabilité civile obligatoire

A..... Le Signature

Inscription sur réservation uniquement - Bulletin à retourner avant le 27 juillet 2012



Au programme:

Au choix: **1, 2 ou 3 jours**
Randonnée d'environ **25 km par jour**
avec des **visites guidées**

des **boucles supplémentaires** pour les VTT sont proposées

Départ de Vicq-sur-Gartempe entre 8h30 et 9h

Retour à Vicq-sur-Gartempe,
vendredi et samedi, vers 18h
dimanche, vers 14h



VICQ-SUR-GARTEMPE

Association Tourisme en Vals de Gartempe
27, avenue Jourde - BP 15 - 86450 PLEUMARTIN
Tél : 05.49.19.77.08 - Fax : 05.49.19.77.09
info@vals-gartempe-creuse.com
www.vals-gartempe-creuse.com

